

Conseil municipal ordinaire

Procès verbal de séance

Date et lieu : 06/07/2020, 18h30, mairie

Présents : Olivier Constant, Murielle Kerdreux, Frédérique Le Manach, Cindy Maho, David Monpas, Samuel Pasquier, Camille Perret, Zinon Zygkostiotis

Absents : Claude Cotton

Excusés : Amalia Modica , Christophe Cocherel

Déroulement de la séance

Ouverture de la séance

- Le maire, Olivier Constant, ouvre et préside la séance
- Il procède à l'appel nominal des conseille-è-r-e-s présent-e-s
- Il constate que le quorum, qui est de 6, est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Approbation du procès verbal de la séance précédente

- Aucune demande de rectification sur le procès verbal du précédent conseil
- Mise aux voix : 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/procès verbal est adopté
- Le procès verbal est signé par l'ensemble des conseillères et conseillers présent-e-s

Désignation de la ou du secrétaire de séance

- Murielle Kerdreux se propose
- Mise aux voix : 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée

Introduction du maire

- Le maire remercie les personnes présentes, public compris, et demande parmi celui-ci à celles et ceux qui le souhaitent de se présenter
- Le maire rappelle l'ordre du jour et demande aux conseillères et conseillers présent-e-s s'ils souhaitent que d'autres points y soient inscrits
- Le maire rappelle qu'en plus de l'ordre du jour
 - des questions diverses pourront être abordées, à vocation essentiellement informatives
 - des questions orales pourront être posées par les conseillers

Création d'un nouveau poste d'agent polyvalent de restauration/agent d'entretien (délibération)

- Le maire donne la parole à Cindy Maho, conseillère en charge des questions scolaires, qui présente la délibération soumise au vote qui prévoit la création d'un poste d'agent polyvalent de restauration/agent d'entretien sur une base horaire de 31,86 heures annualisées en remplacement du poste de Lénaïck Rouzo, qui part en retraite au 31 août
- Elle informa au passage le conseil que le titulaire de ce futur poste a été pressenti par les membres de la commission cantine, qui suite le dossier : il s'agit de Gaël Le Tallec
- Murielle Kerdreux, première adjointe, demande à ne pas participer aux débats et au vote, étant la compagne de Gaël Le Tallec
- Lecture de la délibération par Cindy Maho
- Mise aux voix : 6 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/délibération adoptée

Tirage au sort du juré d'assises

- Catherine LOUINEAU, résidant au Fouillé, a été tiré au sort sur la liste électorale

Habilitation d'Amalia Modica pour candidater au label « Ma commune aime lire et faire

lire » (délibération)
<ul style="list-style-type: none"> • Le maire présente la délibération • Mise aux voix : 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/délibération adoptée
Vote d'une décision budgétaire modificative (délibération)
<ul style="list-style-type: none"> • Annie Thomas, secrétaire de mairie, présente la décision modificative du budget : Art 6811 est ajouté 1122,74 € Art 202 est retiré 1122,74 € • Mise aux voix : 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/délibération adoptée
Questions diverses
<ul style="list-style-type: none"> • Voirie (suite) Samuel Pasquier expose les zones prioritaires identifiées pour le curage des fossés. Sera vérifié, pour certains chemins, à qui incombe la responsabilité de leur entretien • Morbihan Énergie a fait une proposition de mutualisation de l'achat d'électricité, sur la base de tarifs négociés avec EDF : le maire a demandé la communication des tarifs obtenus pour voir s'ils sont intéressants
Questions orales
<ul style="list-style-type: none"> • La maire demande si des conseillères ou conseillers ont des questions complémentaires
La séance est close à 19h20

Ce procès verbal, ainsi que le compte-rendu de séance, est consultable en mairie.

Christophe Cocherel	Olivier Constant	Claude Cotton
Murielle Kerdreux	Frédérique Le Manach	Cindy Maho
Amalia Modica	David Monpas	Samuel Pasquier
Camille Perret	Zinon Zygekostiotis	